

Un supermarché pour Aurignac ?

Entre rêve et fatalité ! D'autres ambitions sont possibles !

Depuis plus de 15 ans, des élus du canton essayent de promouvoir un « projet » de supermarché. Ce projet correspond à une époque et un état d'esprit aujourd'hui obsolète.

Pourtant, la Communauté de Communes du Canton d'Aurignac persévère, négocie avec la grande distribution et compte dépenser **100 000€ d'aménagement routier** (La Dépêche 2/6/2010). **En février 2012, les représentants communaux « vote » unanimement (en 2min, sans débat et sans rappel du coût) l'utilisation de l'argent public dans ces travaux de voirie.** Cette délibération était exigée par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre du **permis de construire déposé par Carrefour en janvier.**

Pourquoi la communauté de communes favorise la grande distribution et subventionne l'installation de la multinationale Carrefour ?

Les faux arguments en faveur du supermarché :

création d'emplois => la grande distribution emploie 3 fois moins que les petits commerces et avec des contrats précaires (temps partiel, CDD, dimanche, jusqu'à 20h).
=> **des fermetures de commerces à Aurignac**, cyniquement prévues par certains élus.

produits moins chers => une étude parlementaire a montré que sur 140 000 prix constatés, 500 sont réellement "discount" (C. Jacquiau 2001).

=> on peut y ajouter le **coût de gestion des déchets lié au suremballage**, le **coût sanitaire** lié à la mauvaise qualité des produits et des conditions de production, le **coût des subventions des fournisseurs agricoles et du transport routier.**

moins de transport => les supermarchés saturent le Comminges (plus de 20 autour d'Aurignac) souvent à proximité de vos déplacements (travail, loisir, administration...)
=> un supermarché décentralisé des autres commerces et avec une accessibilité réduite pour les personnes âgées ou sans véhicule du village.

=> **Les produits vendus dans la grande distribution voyagent beaucoup et sont éloignés de leurs lieux de fabrication ou de culture (autres régions ou continents).**

attraits touristiques => perte du précieux label de tourisme vert « dernier canton du Comminges épargné par les supermarchés » => la buvette de la piscine intercommunale directement concurrencée ainsi que le pittoresque nouveau marché du samedi.

dynamisation de l'économie => les supermarchés favorisent l'agriculture intensive et les délocalisations et pompent l'argent local vers les marchés financiers (actionnaires).

Evolution des prix entre 1992 et 2009 (<i>Insee</i>)	Prix aux producteurs	Prix en rayon
Lait (1/2 écrémé)	-5 %	↗ + 22%
Porc (côte de Porc)	↘ -26 %	↗ + 25%
Volaille (escalopes de Poulet)	+2 %	↗↗ + 41%

En février 2012, Carrefour est condamné en appel à payer 19 millions € pour ses pratiques de « **marges arrières** » (pressions financières sur les fournisseurs).

Avec 100 000€, des propositions au service de tous :

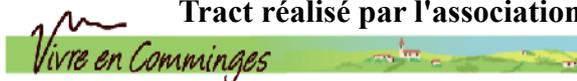
- Soutenir les initiatives locales autour des petites exploitations agricoles, des commerces de proximité, de l'artisanat, de la culture et des loisirs.
- Établir des décisions politiques transparentes avec concertations, débats et coopérations avec la population. Initier des rencontres citoyennes en compléments des conseils communautaires et communaux.
- Faire des marchés de plein vents du mardi et du samedi des vecteurs de liens sociaux, de rencontres inter-générationnelles. Ouvrir le marché aux associations et aux animations. Construire une halle couverte ou utiliser la salle des fêtes.
- Créer un magasin cantonal de producteurs
Aider les initiatives privées de petits commerces alimentaires.
- Créer un atelier cantonal de transformation alimentaire pour les agriculteurs et particuliers : conserveries de légumes, séchages de fruits, transformation et conditionnement de produits laitiers, presse à fruits,...
- Installer ou convertir des agriculteurs et maraichers afin d'approvisionner en produits sains et locaux l'école, le collège et la maison de retraite
- Réhabiliter les jardins vivriers du villages.
Planter des arbres fruitiers sur les parcelles communales le permettant.
- Promouvoir les valeurs patrimoniales, environnementales, sociales et culturelles en postulant au label international *Cittàslow*, « ville où il fait bon vivre ». Label touristique et très attrayant pour des futurs habitants.
- Élaborer de façon concertée le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (refusé en 2011) avant d'engager les collectivités dans de grands projets couteux.
- Revitaliser le vieux village en y étendant les activités commerciales, artisanales et culturelles (bibliothèque, musée, galeries d'arts).

LE SUPERMARCHÉ N'EST PAS ENCORE CONSTRUIT ! QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Interpellez vos élus et exigez transparence et débat dans leurs décisions.
- Faites circuler et signer la pétition Contre le supermarché et Pour des initiatives locales et réalisées en coopération avec la population.
- Venez nous rencontrer, vous informer et débattre sur notre stand au marché du samedi matin.

Le supermarché est prévu entre la piscine (tennis)
et les bureaux de la carrière !
Ce n'est pas le bâtiment près de Dabeaux !

Tract réalisé par l'association



Infos et sources :

Rubrique Alertes/Supermarché sur www.vivreincomminges.org

Ne pas jeter sur la voie publique